

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-776689

N° 9  
Médical.

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	8716	Société :	RAM 143160
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	ATMAN SOUR MUSTAPHA
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0661 324 356 Total des frais engagés : 643.10 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	Dr GOUIRAH Hind Saloua Dermatologue-Vénérologue Résidence I. Maria A, 2ème Etage Appart N° 21, Bachcou - Casablanca Tél: 0522 21 158 - 06 66 61 68 99
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	31 / 12 / 2022
Nom et prénom du malade :	Art Noujour Korni
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Aste
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/01/2023

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/12/2021	CS	C32	300,000	INP : 0612555555555555 Dr GOUIRAH Hinda Dentiste et Médecin Résidence Luxor A, 2ème Etage App. N° 21, Bachou - Casablanca Tél: 0522 28 26 58 / 06 66 44 652

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire	Date	Montant de la Facture
+ PHARMACIE TADART LAAMSEFEN Wafaa TEHQS 22 28 21 67 Bd. Route Tadart Bachkou - Casablanca	31/12/2021	343,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

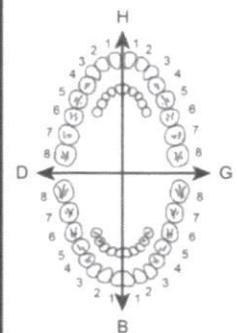
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

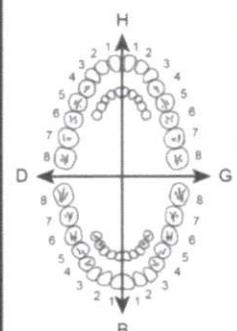
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT DU MASTICATOIRE

25533412 21433562  
00000000 00000000  
D 00000000 00000000  
35533411 11433553  
B

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

*Dr. Hind Salma Gourah*

Spécialiste en dermatologie-vénérologie

Diplômée en dermatologie pédiatrique-Nice  
Diplômée en médecine esthétique et lasers - Rabat



الدكتورة هند سلوى كويراح

أخصائية في الأمراض الجلدية والتناسلية

خريجة في طب الأمراض الجلدية للأطفال - نيس

خريجية في الطب التجميلي والليزر - الرباط

DERMATOLOGY  
AESTHETICS & LASERS

## ORDONNANCE

Casablanca, le 31/12/2022



289,00 × 1

MR Art Dausseur Karim

1) Curacne longe



1 gélule 1 J le soir après le dîner pendant 1 mois

2) Neutrogyl gel nettoyant

1 nettoyage x 2 1 J

3) Janssen cosmétiques crème équilibrante

1 app × 2 1 J

4) Capital soleil matifiant 3 en 1 (Vichy)

54,10 × 2 1 app 2 H

5) Larmebak boutte

2 boutte 1 2 1 J pendant 1 mois

T = 343,10

+212 5 22 28 26 58  
+212 6 66 61 68 99

Résidence Luxoria A-2-21

Angle Bd El Hachemi El Fallali et rue l'Isère,  
Bachcou, Casablanca



LARMABAK 0.9%  
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

6) Vitacitrat TR (shampooing)  
à volonté

7) Vaseline blanche  
à volonté

8) Syndet lipidik (SCP)

Pour le bain

9) Savon lipidik Apt

J'applique le matin sur tout le corps

Dr GOUIRAH Hind Saloua  
Dermatologue-Vénérologue  
Résidence Luxoria A, 4<sup>e</sup> étage  
Appt. N° 21, Bataclan, Casablanca  
Tél : 0522 28 26 59 / 06 66 67 68 01